

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 1^{er} décembre 2009

Le prix droits de l'homme du CCBE 2009 est décerné à l'avocat russe assassiné Stanislav Markelov

Le Conseil des barreaux européens (CCBE), qui représente plus de 700.000 avocats de l'Union européenne et de l'Espace économique européen à travers ses barreaux membres, a décerné son prix droits de l'homme 2009 à **Stanislav Markelov**, un avocat russe assassiné le 19 janvier 2009 à Moscou.

Stanislav Markelov, qui était également journaliste et président de « l'Institut de l'État de droit », a dédié toute sa vie professionnelle à la promotion des droits de l'homme en Russie. Malgré son jeune âge, il a réussi à accomplir des exploits remarquables non seulement pour les parties qu'il a défendues et aidées mais également pour le développement de l'État de droit dans l'ensemble de la Fédération de Russie.

Stanislav Markelov a été le défenseur d'Anna Politkovskaïa, journaliste russe abattue à Moscou en 2006 alors qu'elle enquêtait sur des exactions commises pendant les guerres de Tchétchénie par les militaires russes, de Mikhaïl Beketov, le rédacteur en chef d'un journal d'opposition agressé en 2008 et de plusieurs ressortissants tchétchènes qui avaient été torturés pendant les guerres de Tchétchénie. Il a également été le défenseur d'opposants battus, torturés ou violés par des membres des forces spéciales de la police russe, ainsi que de victimes de la prise d'otages du théâtre de la Doubrovka à Moscou en octobre 2002 par des séparatistes tchétchènes. Il a de même été le défenseur d'une jeune fille tchétchène, Elza Koungaïeva, morte à 18 ans étranglée par un colonel de l'armée russe, louri Boudanov, qui l'avait enlevée, battue et violée. Condamné entre autre pour le viol et l'assassinat d'Elza Koungaïeva, Boudanov devait être remis en liberté le 12 janvier 2009 mais Stanislav Markelov a fait appel de cette décision. L'appel a été rejeté et l'ex-colonel a été remis en liberté le 15 janvier 2009. Le 19 janvier 2009, dans le centre de Moscou, en sortant d'une conférence de presse dénonçant cette libération, Stanislav Markelov a été abattu en pleine rue d'une balle dans la tête. Anastasia Babourova, une journaliste de la Novaïa Gazeta qui prenait part à la conférence, a également reçu un coup de feu à la tête et est décédée quelques heures plus tard de ses blessures.

En réaction à l'assassinat de Stanislav Markelov, le CCBE a écrit au gouvernement russe en lui demandant instamment de mener immédiatement une enquête impartiale sur les deux meurtres afin d'identifier les responsables et de les traduire devant un tribunal compétent et impartial. Le CCBE a également demandé au gouvernement de veiller à ce que cessent immédiatement et efficacement toutes les tentatives visant à discréditer les avocats dans l'exercice légitime de leurs fonctions.

La présidente du CCBE, Anne Birgitte Gammeljord, a prononcé un discours lors de la cérémonie de remise du prix au cours duquel elle a souligné que Stanislav Markelov avait payé un prix qu'aucun avocat ne devrait jamais avoir à payer pour la défense de l'État de droit et la défense de ses clients. Les personnes présentes ont observé une minute de silence à la mémoire de Stanislav Markelov. Le texte intégral du discours est disponible sur le site du CCBE (http://www.ccbe.eu/fileadmin/user_upload/NTCdocument/EN_speech_ABG_Plenar1_1259594236.pdf).

La présidente du CCBE a déclaré aujourd'hui : « Stanislav Markelov mérite le respect de tous les avocats européens pour avoir démontré un engagement et d'un dévouement exceptionnels pour la défense des valeurs fondamentales dans un environnement de travail très difficile. Il a payé cet engagement courageux de sa vie. Stanislav Markelov est un symbole de la lutte pour les droits de l'homme ».

Contexte

Le prix des droits de l'homme du CCBE a été créé en 2007 afin de mettre en évidence le travail d'un avocat ou d'une organisation d'avocats qui a fait honneur à la profession en faisant preuve d'un engagement et d'un dévouement exceptionnels afin de défendre les valeurs fondamentales. En 2008, le prix a été décerné conjointement à un avocat chinois, Li Heping, et au groupe d'avocats espagnols qui sont intervenus dans le procès des attentats du 11 mars à Madrid. Le premier prix, en 2007, a été décerné à l'organisation Avocats Sans Frontières.

Pour plus d'information, contacter Antoine Fobe

Tél.: +32.(0)2.234.65.10 Fax: +32.(0)2.234.65.11/12 E-mail: fobe@ccbe.eu